

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 28 MAI 2020 à 18h

Salle Le Galion, Place Marcel Collange à Gerzat

L'ordre du jour est le suivant :

- *Élection du Maire*
- *Fixation du nombre des Adjoints*
- *Élection des Adjoints*
- *Lecture de la Charte de l'Élu local*
- *Fixation du nombre de représentants au CCAS*

*Le Maire
Jean ALBISETTI*

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est publique mais sera limitée à 45 personnes (membres du conseil municipal inclus). Chaque liste élue a la possibilité d'inviter une personne dans le public.

Pour éviter la propagation du COVID-19, les règles sanitaires suivantes seront mises en œuvre :

- ***Respect des distances minimales (1m au moins de part et d'autre de chaque personne)***
- ***Mise à disposition du gel hydro alcoolique dans la salle***
- ***Des masques seront fournis à l'entrée de la salle et son port est fortement recommandé***
- ***Pour l'émargement, il est demandé à chaque conseiller municipal de se munir de son propre stylo.***